

Rapport annuel 2006 du président central

L'élément central de l'activité de notre fédération en 2006 a été sans aucun doute l'initiative pour la renaturation « Eaux vivantes », qui a abouti. Notre initiative populaire fédérale a été déposée le 3 juillet 2006, munie de 161 836 signatures valables. C'est un immense succès. Il prouve une fois encore que le vœu et la volonté d'assurer à nos rivières et à nos ruisseaux la quantité d'eau qui leur permette de vivre existent bel et bien. Nombreux sont ceux et celles qui, dans ce pays, prennent la protection des eaux au sérieux. « La volonté est là et il est temps qu'on la respecte », voilà à ce sujet le commentaire fait par Mark Ehram dans un éditorial de Pro Natura.

Ce signe important en faveur de la revitalisation des eaux ne pourra pas être ignoré sur la scène politique. Il a déjà eu des effets. Les commissions du Conseil national et du Conseil des Etats qui s'occupent de la révision de la loi sur la protection des eaux sont en stand by. Certains membres du Conseil des Etats qualifient l'initiative de « dangereuse » et mettent des stratégies en place pour l'affaiblir ou la combattre. C'est évident, notre initiative populaire est prise au sérieux. Et elle a clairement renforcé la position de la Fédération suisse de la pêche dans les milieux politiques.

Pour la suite des travaux, une association d'utilité publique et indépendante de tout parti politique a été créée sous l'appellation « Oui à des eaux vivantes ». Pro Natura et le WWF en font partie à côté de notre fédération. D'autres organisations peuvent y adhérer. Les objectifs de la société sont : faire accepter l'initiative fédérale « Eaux vivantes (initiative pour la renaturation) » par le peuple et assurer que la loi sur la protection des eaux ait des effets.

Le lancement des travaux visant à élaborer de nouvelles structures pour la Fédération suisse de la pêche a été un autre élément très important de l'exercice 2006. Un groupe de travail placé sous la conduite de Rolf Seiler a livré ses premiers documents de base. Dans le cadre du dialogue établi avec le Comité directeur, ces documents ont été mis en consultation. Le président central estime que les travaux du projet sont sur la bonne voie. En effet, le CD et le groupe de travail proposent à l'AD d'approuver trois critères de réforme en vue des travaux de détail. Ces critères s'intitulent : « Se concentrer sur les tâches essentielles », « Améliorer l'expertise de la FSP » et « Intensifier la communication ». Entre-temps, le CD et le CC ont actualisé l'agenda. Les nouvelles structures nécessitent une adaptation des statuts. Elles seront mises en place immédiatement après l'approbation de la révision des statuts par l'AD de 2008 à Interlaken. Les adaptations structurelles qui ne nécessitent pas une modification des statuts pourront être réalisées cette année déjà à titre de solutions transitoires. De nouvelles structures et de nouvelles têtes devront constituer le fondement permettant de résoudre les tâches complexes qui incomberont à notre fédération.

Les contacts avec les offices fédéraux représentent un élément important des activités de notre fédération. Deux « rencontres au sommet » nous ont permis de

défendre avec détermination notre position face à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et à l'Office vétérinaire fédéral (OFV) respectivement. L'OFEV s'est dérobé à ses engagements concernant les mesures convenues contre les prédateurs. A la suite de la prétendue intervention de juristes du Palais, il n'a pas été possible de réaliser – selon le plan de mesures estival - la stratégie d'intervention là où les colonies de prédateurs nichent (en particulier au Fanel). Il reste une bouée de sauvetage. Sous la conduite de Willy Geiger, sous-directeur de l'OFEV, les deux présidents concernés, Ruedi Aeschbacher pour l'ASPO et Werner Widmer pour la FSP devront trouver un arrangement qui ne torpille pas les possibilités d'intervention au Fanel.

L'entretien avec les responsables de l'OVF a porté en premier lieu sur la révision de l'Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn). Notre fédération a clairement refusé les prescriptions prévues dans le projet d'ordonnance, dans la mesure où elles ne répondent aucunement à la réalité et à la pratique. Par la même occasion, elle a demandé avec autant de détermination que les dispositions relatives à la pêche soient exclues de l'OPAn et, dans la mesure où elles sont raisonnables et praticables, qu'elles soient intégrées dans les prescriptions régissant la pêche au niveau de la Confédération et des cantons. Un second échange avec l'OFEV est prévu à ce propos en 2007 encore, après que les 350 prises de position auront été évaluées.

Notre chargé d'affaires s'est retiré le 28.02.07, ce qui nous a obligés à trouver une solution transitoire pour la gestion opérationnelle de la fédération. Nous honorerons du reste ses mérites exceptionnels dans un cadre approprié lors de l'AD 2007. Le CC a approuvé à une forte majorité la solution devant assurer la transition jusqu'à l'entrée en vigueur des nouvelles structures. La direction de la FSP repose dorénavant sur trois piliers : l'administration et le secrétariat ; le conseil juridique et le conseil en matière de pêche ; la structure d'accueil et de coordination qu'assure le président central. Tobias Winzeler est disposé, à titre transitoire, d'accepter le mandat de conseiller juridique.

Le nombre de nos membres a de nouveau régressé durant l'exercice 2006. Il s'élève actuellement à 32 500. Selon mon analyse, les démissions sont dues avant tout au recul du nombre des captures, mais aussi à des querelles internes dans certaines fédérations cantonales. Nous devons à tout prix stopper cette tendance en investissant dans le recrutement des membres et dans leur encadrement à tous les niveaux.

Quelle qu'en soit la nature, je remercie toutes mes collègues et tous mes collègues pour leur engagement au profit des eaux en tant qu'habitats. J'espère pouvoir continuer à compter sur leur soutien, au cours de ma 7^e année « diabolique » de présidence.

Werner Widmer
Président central

Suisse romande : rapport d'activités 2006

1 Initiative « Eaux vivantes »

Au début de l'année 2006, la coordination de la récolte de signatures pour l'initiative « Eaux vivantes » a demandé beaucoup de travail en Romandie. Afin de respecter les délais, il a fallu intensifier les contacts avec les représentants des sections. Des sociétés de pêche ont sollicité notre soutien pour l'organisation de stands, à Lausanne notamment. J'ai aussi participé à la récolte de signatures au stand de la FSP à la BEA, ainsi qu'au Salon romand de la pêche à Riaz. Pour cette initiative, j'ai aussi représenté les pêcheurs lors d'un débat à la radio sur l'assèchement des cours d'eau. La commission pour le suivi des médias romands a été activée à deux reprises suite au dépôt de l'initiative. Pour cette action politique, je tiens à remercier vivement toutes les personnes membres des sociétés de pêche ou d'autres associations de protection de l'environnement qui se sont engagées dans cette récolte de signatures.

2 Oiseaux piscivores

En mai 2006, j'ai participé à une réunion à Berne sur le problème des oiseaux piscivores avec mon collègue **Martin Peter**, afin de demander un concept de management des harles bièvres et des hérons. Le concept de management des harles bièvres manque encore à l'heure actuelle, malgré l'impact catastrophique de ces oiseaux sur les populations de poissons. A la fin de l'année, nous avons été contactés par l'ASPO pour donner le point de vue de la FSP sur la prédation des oiseaux piscivores dans le cadre d'une exposition à la Sauge (VD).

3 Activités d'ordre continuuel dans le cadre du bureau directeur de la FSP

En plus du suivi des tâches courantes du Bureau directeur, j'ai participé au groupe de travail pour la réforme des structures de la FSP. Suite à un besoin à ce niveau, j'ai proposé de créer un secrétariat romand en plus du secrétariat central du Bureau directeur de la FSP. Le cahier des charges et les possibilités de financement sont actuellement à l'étude. La direction de la commission Ombres Léman a été déléguée à **M. Alain Bessard** de la société de Martigny. Une pisciculture pour élever des géniteurs d'ombres du Léman pour repeupler le bassin du Rhône doit encore être trouvée. En avril, j'ai eu le plaisir de tenir un stand au Salon romand de la pêche à Riaz organisé par le Club Mouche la Phrygane. Ce fût un grand succès et une occasion de récolter encore quelques dizaines de signatures pour notre initiative. Actuellement, je souhaite qu'une personne me rejoigne afin de pouvoir développer les activités de notre fédération en Suisse romande.

4 Remerciements

En cette occasion, je tiens à remercier vivement les représentants des sociétés qui nous invitent régulièrement à leurs assemblées, pour présenter l'avancement des travaux de notre association. Mes sincères remerciements vont encore à mes collègues et amis **Ruedi Hauser, Urs Zeller, Rolf Auer** et **Tobias Winzeler** avec lesquels j'ai eu un grand plaisir à collaborer ces dernières années et avec lesquels j'ai tant appris dans le domaine de la protection des eaux piscicoles.

Thierry Potterat
Vice-président romand

Ressort Eaux et environnement

Insensiblement, nos **activités concernant le Haut-Rhin** portent leurs fruits. Les autorités comme les exploitants des centrales hydroélectriques nous reconnaissent de plus en plus la qualité d'interlocuteurs à part entière. Ainsi, avant même que les négociations officielles sur les oppositions ne débutent, des entretiens ont lieu avec les autorités, les requérants et les ONG en vue de trouver des solutions réalisables. La procédure d'autorisation de construire la **centrale d'Albbruck-Dogern** peut être désignée comme le plus grand succès de l'année 2006. La requérante s'est montrée à ce point conciliante avec les organisations que celles-ci – contrairement aux habitudes – ont pu renoncer à maintenir leur opposition.

Les discussions concernant les centrales hydroélectriques d'Eglisau et de Kembs seront certainement plus dures. Il faut dire cependant que les représentants de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) qui est compétent pour les centrales frontalières à la suite de la suppression de l'Office fédéral des eaux et de la géologie, ont développé une vision tenant largement compte des requêtes des organisations. C'est ainsi que tous les alluvions charriés par la Thur et la Töss et retenus à **Eglisau** devraient être reversés dans le Rhin, à des endroits appropriés et de manière pragmatique. Grâce à un monitoring, les effets du déversement du gravier sur la faune aquatique ainsi que sur les milieux de vie (fond des rivières, berges) et la protection contre les crues seront analysés et les quantités déversées adaptées en conséquence. Dans la mesure où les autorités réussiront à prendre en considération toutes les éventualités dans leur autorisation de construire, il n'y aura plus lieu d'envisager d'autres démarches juridiques. Mais si des questions importantes d'interprétation se posent dès le départ, un recours au Tribunal fédéral ne pourra pas être évité. Eglisau joue un rôle tout à fait clé dans le rétablissement du régime de charriage suprarégional.

Les Français se montreront également des partenaires redoutables lors de la négociation visant à reconduire la concession pour la **centrale de Kembs**. Figurent au premier plan de la négociation, l'augmentation massive du débit résiduel ainsi que des questions relatives au régime de charriage. Le tronçon du Vieux-Rhin atteint environ 40 km. Il constitue, sur toute la longueur du Rhin, l'espace de frai

potentiellement le plus grand pour le saumon et pour d'autres grands migrateurs. La Suisse, elle aussi, a un intérêt évident à ce que ce potentiel soit exploité. En effet, cela permettrait d'augmenter considérablement la chance que le saumon remonte jusque dans le Haut-Rhin. Il faudrait évidemment assurer que les poissons puissent migrer librement dans tout le Haut-Rhin. A ce propos, l'Electricité de France (EdF) a des vues pour le moins étranges. Elle envisage d'offrir - pour les saumons qui remontent - des transports en camion moins coûteux que des échelles à poissons qui fonctionnent. Dans la mesure où la Commission internationale de la protection du Rhin nous soutient, il ne reste qu'à espérer que l'EdF en vienne à de meilleurs sentiments. Pour encourager les autorités, il faudra absolument que les ONG s'impliquent dans la procédure d'opposition et, comme il s'agit d'un projet international, il appartient avant tout à la FSP de relever le défi.

Urs Zeller

Ressort Formation et perfectionnement

Lors de sa séance du 17.09.2005, le Comité central de la FSP a approuvé à l'unanimité le nouvel article 5a de l'ordonnance relative à la loi fédérale sur la pêche. Celui-ci prévoit l'obligation pour les pêcheurs de se former dans la perspective de la promotion de la pêche qui réponde aux exigences de la protection des animaux (titre provisoire: **attestation de connaissances**). C'est à l'unanimité aussi que fut adopté le principe qu'en conformité avec le Code d'éthique de la FSP, la formation devrait être aussi complète que possible et offerte par les sociétés locales. Cette décision a engendré l'espoir que la révision planifiée de l'ordonnance sur la protection des animaux ne concernerait en aucun cas les dispositions régissant la pêche. Sur ce, l'OFEV a institué un groupe de travail qui devait concevoir jusqu'à la mi-année 2006 des concepts réalisables en pratique. Le groupe de travail était composé comme il suit : Erich Staub et Pascale Steiner (OFEV); Rolf Frischknecht (OVF); Susanne Haertel (Bureau suisse de conseil pour la pêche FIBER); Peter Friedli BE, Claude Wisson BS, Andreas Hertig ZH, Marcel Michel GR et Dimitri Jaquet GE pour les administrations cantonales de la pêche; Peter Schlupe de la Protection suisse des animaux PSA; Daniel Luther (Brevet suisse du pêcheur sportif), ainsi que l'auteur du présent rapport.

Le concept de base a été porté entre-temps à la connaissance d'un public-cible. Pour les détenteurs de permis de pêche annuels ou saisonniers, un cours avec validation des résultats est prévu. L'information des autres catégories de détenteurs de permis de capture sera assurée par le biais d'un dépliant vu les effectifs à gérer. Un permis et un organe qui en assurerait l'administration sont projetés. Cela n'engendrera pas de concurrence pour les offres de cours et d'examen en place. Seule obligation pour celles-ci: intégrer les aspects de la protection des animaux dans les programmes de formation. L'exécution de cette obligation est du ressort des cantons. L'OFEV mettra les moyens didactiques à disposition. L'entrée en vigueur du

nouveau régime est fixée à 2009. Au départ, on estime que près de 10'000 pêcheuses et pêcheurs entreront chaque année en contact avec les fonctionnaires des sociétés qui offriront des cours. Une occasion unique d'augmenter et de renouveler nos effectifs !

La révision de l'ordonnance sur la protection des animaux mise en consultation au milieu de l'année 2006 nous a totalement pris de court. Ce projet contenait en effet une série de prescriptions de détail que la FSP ne peut pas accepter sur le plan matériel et qui, sur le plan systématique, sont étrangères à l'ordonnance sur la protection des animaux. Veuillez consulter à ce sujet le rapport du président. Un des points forts de notre stratégie de défense en l'occurrence est notre investissement dans la formation en la matière.

C'est le 25 novembre 2006 qu'a eu lieu à Olten le premier **séminaire sur la formation et sur la promotion des jeunes**. Rolf Schatz, président des jeunes pêcheurs de la Fédération de la pêche du canton de Zurich (FKZ), a été l'initiateur de cette journée dont il a co-assuré l'organisation. Selon les résultats d'un sondage écrit sur la formation des jeunes, seuls 13% des organisations suisses alémaniques consultées ont daigné répondre, alors que 28% de leurs homologues de Suisse romande l'ont fait. Le programme attrayant de la journée a incité 70 personnes à faire le déplacement d'Olten. Les exposés et les discussions nourries qu'ils ont suscités furent essentiellement voués aux thèmes suivants : Résultats du sondage (Rolf Schatz) ; cours de formation de base pour les jeunes pêcheurs de l'Association de pêche « Fischereiverein Aaretal » (Joachim Guthruf) ; cycle de formation du canton des Grisons (Hans Schwab) ; cycle de formation de la FKZ (Rolf Schatz) ; obligation de se former / attestation de connaissances (Pascale Steiner) ; jeux olympiques des jeunes pêcheurs (Paul Rüegg) ; groupement des jeunes pêcheurs de la société de pêche de Thalwil (Rolf Schatz) ; avenir de la formation à la FSP (Ruedi Hauser). Que les intervenants, les organisateurs et le personnel soient chaleureusement remerciés. Le séminaire pour la Suisse romande aura lieu le 24 mars 2007.

Le **cours d'initiation à la pêche à la mouche** reste du ressort du « Club Mouche la Phrygane » et du groupe placé sous la responsabilité de Peter Fischer, groupe qui a installé un secrétariat entre-temps. Ces deux « centres de compétences » ont organisé leurs cours traditionnels et la promotion des titulaires du diplôme de moniteur de pêche à la mouche FSP. Un grand merci à toutes et à tous pour leur engagement.

Ruedi Hauser

Ressort Protection des espèces

L'année écoulée a été marquée par la mise en œuvre du plan de mesures estival concernant le cormoran et la pêche, ainsi que par les premières auditions réservées au héron cendré et au harle bièvre.

Plan de mesures estival « Cormoran et pêche »

Ce qui se dessinait depuis quelque temps est devenu réalité. La colonie nicheuse de la réserve du Fanel a dépassé l'effectif de 100 couples nicheurs, ce qui a incité la FSP à convoquer le comité de résolution des conflits. Ce comité doit déterminer quelles sont les mesures à prendre.

Très vite, il appert que l'association BirdLife Suisse rejette catégoriquement toute intervention dans la colonie nicheuse. Elle reproche en outre à la FSP de contrevenir au plan de mesures dès lors qu'elle exige que le comité siège, le plan n'autorisant aucune intervention sur les lacs de plus de 50 ha. A l'occasion de deux séances avec les experts locaux en ornithologie, les cantons de Berne et de Vaud, BirdLife Suisse, ainsi que les représentants de l'OFEV, notre fédération a persisté dans sa demande visant à ce que des mesures soient prises contre la colonie nicheuse dont l'effectif est en constante augmentation. A ce jour, aucune requête n'a été déposée à l'OFEV par les cantons en cause, de sorte qu'aucune décision n'a été prise. S'en référant à l'avis de ses juristes, l'OFEV ne veut pas ordonner de mesures étant donné que ce serait hautement problématique sur la base de la législation en vigueur. Telle n'est pas l'opinion de la FSP qui n'exclut pas, en cas de décision négative, de porter le conflit jusque devant le Tribunal fédéral.

Harle bièvre et héron cendré

Durant l'année 2006, deux auditions ont été consacrées à la question du harle bièvre et du héron cendré. A cette occasion, différents groupes d'intérêt ont fait part de leur position. Alors que la population femelle du harle bièvre est autochtone, ce n'est pas le cas pour les mâles. Pour ce qui est du héron cendré, les effectifs ont atteint un niveau tel qu'on ne peut plus parler de population menacée.

Sur ces sujets aussi, il s'agit de pouvoir intervenir de manière ciblée dans les cours d'eau dans lesquels des espèces de poisson sont menacées, sans pour autant mettre en danger la population des oiseaux. Les pêcheurs ne partent pas en campagne contre les oiseaux piscivores, bien qu'il ne soit pas tolérable que la protection de certaines espèces d'oiseau menacées soit plus importante que la protection des espèces piscicoles indigènes. A ce propos, les adeptes de la protection des oiseaux reprochent aux pêcheurs de ne pas vouloir accorder la pitance à leurs protégés. En fait, la FSP se bat en première ligne pour sauver et pour revitaliser les eaux. De fait aussi, BirdLife Suisse, sur la base de sa prise de position concernant les espèces d'oiseau piscivores, se met en situation de confrontation avec les pêcheurs sportifs et avec les pêcheurs professionnels. Par son attitude fondée sur la tolérance zéro, cette association se privera à l'avenir de toute marge de manœuvre, se marginalisera de plus en plus et ne pourra plus être considérée comme une partenaire sérieuse et à prendre au sérieux.

Le 30 novembre 2006, l'OFEV a organisé une journée d'information sur le sujet « Poissons et oiseaux piscivores », au cours de laquelle de nombreux aspects de la question ont été abordés. La documentation peut être téléchargée par un lien sur le site de la FSP (www.sfv-fsp.ch).

Martin Peter

Ressort Information et RP

1 Journal suisse de la pêche / « Petri-Heil »

Durant sa 114^e année de parution, l'organe officiel de la FSP, le « Journal suisse de la pêche » (JSP), a de nouveau été le média principal pour la communication interne de la fédération. Son intégration dans le magazine de pêche « Petri-Heil » permet d'informer lecteurs et lectrices sur des questions générales relevant de la pêche. Tous les membres des organisations suisses alémaniques de la pêche ne sont malheureusement pas abonnés à ce média partenaire. Pour ces non-abonnés, de même que, depuis juin 2006, pour les membres de la FSP de Suisse romande, les contenus du JSP sont publiés sur le site de la FSP. Vingt-deux pages imprimées, réservées à la FSP, ont paru dans 11 numéros du « Petri-Heil ». Pour nous rendre service, Daniel Luther, rédacteur en chef du magazine depuis le 1^{er} janvier 2006, a eu l'amabilité de nous ouvrir les colonnes de la partie rédactionnelle du magazine, pour que nous puissions y placer d'autres sujets concernant la FSP. Ce geste témoigne des bonnes et étroites relations que nous entretenons.

2 News FSP

Seule une édition des News FSP, conçues pour les cadres de la fédération, a paru durant l'année écoulée. Elle a été consacrée essentiellement à l'initiative populaire de la FSP « Eaux vivantes ». La discussion sur les structures de la fédération n'étant pas terminée, il a été renoncé à la publication d'un second numéro à la fin de l'automne.

3 Internet

La FSP ne peut pas non plus se passer d'Internet. Le site de la FSP (www.sfv-fsp.ch) enregistre de nombreux visiteurs. Pour 2006, la statistique a dénombré environ 450'000 hits (nombre d'accès réussis) et près de 200'000 pages ont été téléchargées. La fréquence mensuelle moyenne a varié entre 30'000 et 40'000 hits. Par sa collaboration efficace et rapide, notre webmaster Karl Brunner, nous assure un site toujours à jour. Au cours de l'exercice écoulé, il a été possible d'atteindre la balance entre les contenus de langue allemande et ceux de langue française. Il faudra cependant remodeler le site qui a pris de l'âge. Des démarches ont été engagées à cet effet.

4 Service des médias

Le dépôt, le 3 juillet, de l'initiative pour la renaturation « Eaux vivantes » à la Chancellerie fédérale, a été l'événement clé qui a suscité un fort écho médiatique. Grâce à son organisation sans faille, Walter Gasser, membre d'honneur, a su créer l'événement dont aussi bien la presse écrite, que la presse électronique ou en ligne, ont largement rendu compte. Le service des médias de la FSP a en outre publié 5 communiqués sur les sujets suivants : Les munitions dans les lacs suisses, l'Assemblée des délégués, l'attestation de connaissances, la décision du Conseil des Etats concernant la loi sur le marché de l'électricité, la CEATE du Conseil des Etats et les dispositions sur les eaux résiduelles. Les communiqués de presse ont également été publiés, dans les deux langues, sur le site de la fédération.

Hans-Ulrich Büschi

Ressort Expositions

En 2006, la FSP a participé à deux expositions sur le plan national, soit à « Pêche Chasse Tir » du 26.02 au 01.03 à Berne, et à « NATURE 1/06 » du 23.02 au 26.02 dans le cadre de la MUBA (Foire d'échantillons) à Bâle, donc simultanément à deux endroits différents. Dans les deux cas, nous avons été soutenus financièrement par l'OFEV ce dont nous lui sommes très reconnaissants. A l'exposition « **Pêche Chasse Tir** », nous nous sommes présentés avec la Fédération cantonale bernoise de la pêche (FCBP), le magazine Petri-Heil, le Bureau suisse de conseil pour la pêche FIBER, ainsi que le groupe des jeunes pêcheurs de la société des pêcheurs de Thalwil sous la direction de Rolf Schatz, président des jeunes pêcheurs de la Fédération de la pêche du canton de Zurich (FKZ). Secondé par quatre jeunes aides, Rolf Schatz s'est occupé de tout le programme réservé aux écoles et intitulé « Les poissons – des connaissances que nous ne connaissons pas ». Près de 300 écoliers des deux sexes et leurs enseignants y ont pris part. Trente-et-une espèces de poisson ont pu être admirées sous la forme de préparations, dans un paysage de ruisseaux, de rivières et de lacs construit par le groupe des jeunes de Thalwil. Il a également été possible d'acquérir des connaissances de base sur l'écologie des cours d'eau et sur les menaces qui pèsent sur certaines espèces de poisson dans leur habitat. Le groupe a également présenté le programme que sa société, très active, réserve à la jeunesse. Le Bureau suisse de conseil pour la pêche FIBER s'est pour sa part concentré sur le problème des effets d'éclusées et sur la MRP (maladie rénale proliférative). C'est par sa présentation judicieuse des poissons indigènes, sur un tapis de glace, que l'Association suisse des pêcheurs professionnels (ASPP), affiliée à la FSP, a soutenu le programme réservé aux écoles. Et malgré les grandes restrictions imposées par le règlement de la BEA, un nombre appréciable de signatures a été recueilli en faveur de l'initiative pour la renaturation. Il importe de souligner tout particulièrement l'engagement du magazine Petri-Heil et de la FCBP. Seul l'énorme investissement personnel des titulaires d'une charge et des bénévoles

nous a de nouveau permis de participer à l'exposition « Pêche Chasse Tir ». Qu'au nom de la FSP ces acteurs soient tout particulièrement remerciés !

L'exposition « **NATURE 1/06** » en était à sa première. Nous avons décidé d'y participer dès le moment où nous avons appris que toutes les organisations écologiques importantes y seraient présentes. Pour des raisons financières, nous n'avons pu nous offrir qu'une petite surface d'exposition de 15m². Nous avons présenté nos panneaux « Les habitats des poissons ». Sous la conduite de notre collègue bâlois Hans Lobsiger, l'équipe en charge du stand a fourni un très bon travail et a su renseigner et informer les visiteuses et les visiteurs avec compétence. La récolte de signatures s'est également déroulée dans des conditions restrictives identiques à celles de Berne. Un grand merci aux Bâlois ! Le nombre des visiteurs de « **NATURE 1/06** » s'est élevé à 40'000 et a donc nettement surpassé celui des visiteurs de « Pêche Chasse Tir » qui s'est établi à 30'000. La différence s'est aussi fait remarquer dans le type de public : à Bâle, plutôt les adeptes de la protection, à Berne plutôt les adeptes de l'utilisation. De ce fait, la FSP devrait élaborer pour le futur une stratégie sur la conception de sa participation.

Ruedi Hauser

Ressort Shop FSP

Le profit de l'exercice est dû essentiellement à la vente des articles suivants : « Le Guide », brochure pour jeunes pêcheurs ; le manuel « Der Sportfischer » ; le DVD « Poissons suisses » et le poster « Les poissons de la Suisse ». Le bénéfice net d'un peu plus de 20'000 francs qui a été versé à la caisse centrale s'inscrit dans les limites du budget. C'est dans cet ordre de grandeur qu'il devrait se présenter l'année prochaine. Grâce à la publicité permanente qu'assure le magazine Petri-Heil, la plupart des commandes sont passées par Internet. Ces annonces équivalent à un coût d'environ 10'000 francs par année. Or, grâce au contrat de collaboration qui nous lie au magazine Petri-Heil, elles sont gratuites pour nous. Depuis la création par mes soins du shop FSP, plus de 150'000 francs sont allés alimenter la caisse centrale de la fédération.

Ruedi Hauser

Fonds d'action et de lutte Poisson 2000 / Fonds de lutte en faveur de l'initiative « Eaux vivantes »

Quelques dons ont été enregistrés en 2006. Si chaque pêcheur ou pêcheuse avait versé la somme de 10 francs, notre fonds s'élèverait à 350'000 francs. Malheureusement, nous ne possédons qu'un tiers de cette somme. Que tous ceux et toutes celles qui ont contribué à ce résultat en soient remerciés.

L'initiative a abouti et notre combat se déplace sur un autre front! Tant s'en faut, nous avons besoin de moyens financiers pour que notre initiative ait un quelconque écho politique. Nous nous sommes donné pour objectif de sauver les eaux, leur faune et leur flore. Nous devons donc nous donner les moyens de financer chaque pas qui nous conduira vers la réalisation de ce but.

Par conséquent, nous réitérons l'appel suivant à chaque pêcheur ou pêcheuse. Par un petit sacrifice, tu ajouteras une petite pierre à la construction d'un grand édifice !

Voici les coordonnées du compte des dons :

Raiffeisenbank	En faveur de
4123 Allschwil 2	81832.34 80775
	Fédération suisse de pêche
	Fonds de lutte
	3001 Berne
	Ccp 40-8710-9

Rolf Auer

Le chargé d'affaires prend congé

Il est temps, après près de 18 ans passés au service de la Fédération suisse de pêche, de prendre congé et de laisser la place aux forces plus jeunes. Permettez-moi donc d'exprimer ma reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui m'ont soutenu durant toutes ces années et qui ont soutenu des projets parfois complexes.

Je voudrais dire merci tout spécialement à Kurt Meyer qui m'a confié tout d'abord la gestion des affaires de la Fédération cantonale bernoise de la pêche, et ensuite celle de la FSP. C'est sous sa présidence que la protection des eaux est devenue un élément central du travail de la fédération. Werner Widmer, son successeur, a heureusement poursuivi la même politique. Les deux présidents ont réussi à créer, au sein du Comité directeur, une ambiance de travail collégiale, voire amicale. Ils ont aussi su inciter les membres du Comité directeur à abattre – bénévolement – un très grand travail. Sans l'engagement de ces collègues, de nombreuses tâches n'auraient jamais pu être effectuées. Je tiens également à les remercier d'avoir toujours pu m'appuyer sur eux ou d'avoir pu leur confier des travaux qui, dans des organisations mieux dotées financièrement, sont effectués par des collaboratrices et des collaborateurs rémunérés.

Qu'il me soit permis d'exprimer ma gratitude aux présidents cantonaux et aux présidents de sociétés, qui m'ont secondé lorsqu'il s'est agi de régler des cas juridiques épineux. Il n'est pas toujours facile d'affronter les puissants de l'économie hydraulique, ni de se mouvoir dans leur entourage immédiat ou encore de s'exposer à l'opinion publique.

Je tiens enfin à remercier toutes les pêcheuses et tous les pêcheurs qui ont pris une part active dans le cadre de notre initiative pour la renaturation « Eaux vivantes ». Grâce à leur contribution, la collecte de signatures a abouti après avoir connu un départ plutôt difficile. J'espère que cette campagne aura des retombées positives aussi bien pour la FSP, que pour la pêche et nos cours d'eau.

Aux titulaires d'une charge au sein de la FSP, ainsi qu'aux membres de celle-ci, je souhaite tout de bon et beaucoup de plaisir au bord de l'eau.

Tobias Winzeler
Chargé d'affaires